

RAPPORT DU

Rassemblement Jeunesse régional

PRÉSENTÉ PAR

www.raj-02.qc.ca



REGROUPEMENT
ACTION JEUNESSE 02

3^e ÉDITION
JUIN 2003

Table des matières

1. Introduction.....	1
1.1 Objectifs poursuivis.....	2
1.2 Statistiques de participation.....	2
2. La stratégie de promotion	2
2.1 Comité organisateur	2
2.2 Outils promotionnels utilisés.....	2
2.3 Promotion de l'événement.....	2
3. Le contenu des ateliers	3
3.1 Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ).....	4
3.2 Entreprendre en région.....	9
3.3 Implication des jeunes dans les lieux décisionnels	13
3.4 Les jeunes et les syndicats.....	17
3.5 Concilier études travail	21
4. Élections 2003.....	23
5. Dépenses encourues pour le Rassemblement Jeunesse régional.....	24

Conclusion et recommandations

Annexe

- I. Évaluation
- II. Horaire de la journée
- III. Pistes de discussion des ateliers
- IV. Bulletin de vote et mise en candidature du poste de la présidence
- V. Lettres d'invitation (organismes jeunesse, écoles secondaires, cégeps, université)
- VI. Dossier de presse

Introduction

Le samedi 26 avril 2003, le Regroupement Action Jeunesse 02 (RAJ-02) invitait tous les jeunes âgés entre 14 et 35 ans du Saguenay-Lac-Saint-Jean à venir participer au 3^e Rassemblement jeunesse régional.

Plus de 100 jeunes ont répondu à l'invitation et se sont déplacés au Collège d'Alma afin de prendre part activement à cet événement. En fin de journée, a eu lieu l'assemblée générale de fondation du RAJ-02. Tous les jeunes présents avaient la possibilité de présenter leur candidature pour l'un des 12 postes « territoriaux » en élections ou pour celui de la présidence. Lors de cette journée, des thèmes tels que le Fonds régional d'investissement Jeunesse, l'implication des jeunes dans les lieux décisionnels, les jeunes et les syndicats, concilier études / travail et entreprendre en région, ont été discutés en atelier.

1.1 Objectifs poursuivis

➤ Mandat idéologique :

En lien avec les quatre (4) grands thèmes de la journée, consulter les participants en vue d'identifier les mandats précis que le RAJ pourrait remplir au cours des prochaines années.

➤ Mandat d'investissement :

Consulter les participants en vue d'identifier les grandes orientations régionales du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ).

1.2 Statistiques de participation

Territoire	Nombre de participants	%
Chicoutimi	21	22
Jonquière	6	6
MRC du Fjord	13	13
Domaine-du-Roy	8	8
Lac-Saint-Jean Est	23	24
Maria-Chapdelaine	3	3
Observateurs	5	5
Autre (personne non inscrite)	1	1
Bénévoles	17	18
Total	97	100

*** Certains participants se sont rajoutés durant l'avant-midi

2. La stratégie de promotion

2.1 Comité organisateur

Un comité organisateur a été mis sur pied au tout début pour supporter le travail de l'agente de développement. Le comité organisateur a été d'une grande aide puisque les idées et les compétences de chacun ont contribué à rendre l'événement dynamique et intéressant.

2.2 Outils promotionnels utilisés

Des affiches (400) et des dépliants (2000) ont été confectionnés. Ils ont été distribués à la grandeur de la région dans les caisses populaires, dépanneurs, centres d'achats, bibliothèques municipales, cégeps, université, écoles secondaires, organismes jeunesse, etc.

2.3 Promotion de l'événement

En ce qui concerne la promotion de l'événement, elle a débuté à partir de la semaine du 17 mars dans les autobus de la STS de Ville Saguenay. Un panobus (21X70) a été installé à l'extérieur d'un autobus faisant le trajet Jonquière-Chicoutimi-La Baie. De plus, 17 autobus (Jonquière (7), Chicoutimi (7), La Baie (3)), affichaient à l'intérieur une publicité du rassemblement. Un message radio (KYK-FM) a été transmis pendant les deux dernières semaines précédant l'événement. Également, des articles ont été publiés dans les journaux régionaux tels le Journal À Cause, Le Quotidien, Le Réveil, Le Progrès-Dimanche, Le Lac-Saint-Jean et Le Griffonnier de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Deux entrevues télévisées ont été réalisées aux canaux communautaires de Dolbeau- Mistassini et de Ville Saguenay. Le chroniqueur Sylvain Gaudreault du journal Le Quotidien a fait du 3^e Rassemblement Jeunesse régional son sujet dans l'édition du samedi 25 avril 2003. Le lendemain du rassemblement, Le Progrès-Dimanche publiait un article sur l'événement. De plus, le président élu, Éric Dubois, a donné quelques entrevues dans les radios.

3. Le contenu des ateliers

Au cours de la journée, cinq (5) ateliers ont été offerts. En avant-midi, tous les jeunes présents ont pris part à l'atelier portant sur le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). En après-midi, les participants avaient le choix d'un (1) atelier parmi quatre (4) grands thèmes proposés. Lors de ces ateliers, plusieurs préoccupations et commentaires ont été apportés. L'objectif poursuivi par ce rapport n'est pas de tirer une conclusion sur les commentaires reçus mais de vous faire part de ce qui a été dit. Ainsi, certaines contradictions peuvent émaner des commentaires.

Ces ateliers ont été animés par des personnes compétentes. Après une brève mise en contexte, l'objectif était de laisser la parole aux jeunes. Voici la synthèse des cinq (5) ateliers de la journée.

** Taux de participation



Fonds Régional d'Investissement Jeunesse

Entreprendre en région

29 % **



Implication des jeunes dans les lieux décisionnels

49 % **



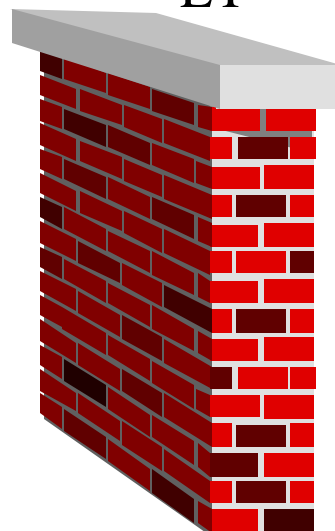
Concilier études et travail

9 % **



Les jeunes

ET



Les syndicats

13 % **

Performance globale de la région dans le cadre du Fonds Jeunesse Québec

À noter qu'au-delà de l'enveloppe régionale du FJQ, les promoteurs régionaux pouvaient présenter des projets au niveau de l'enveloppe nationale du FJQ. À l'aube de la fermeture officielle du Fonds Jeunesse Québec – les promoteurs ont jusqu'au 30 juin 2003 pour acheminer leurs projets – on peut dire que la région du Saguenay-Lac-St-Jean a fait bonne figure. En effet, jusqu'à maintenant, et en incluant les investissements faits dans le cadre de l'enveloppe régionale, ce sont 9 040 885 \$ qui ont été investis dans 152 projets régionaux. Ces projets ont créé 371 emplois ou stages pour des jeunes de 30 ans et moins dans la région. Il reste actuellement autour de 65M\$ au Fonds Jeunesse Québec. Plusieurs projets régionaux sont en attente d'une réponse du FJQ.



Un nouveau fonds complètement régionalisé : le Fonds Régional d'Investissement Jeunesse (FRIJ)

La rigueur et l'efficacité démontrées par les Forums jeunes régionaux dans la gestion des enveloppes régionales du Fonds Jeunesse Québec ont convaincu le Gouvernement du Québec d'injecter 40M\$ dans un tout nouveau fonds qui, cette fois-ci, sera entièrement régionalisé. Ce qui signifie concrètement que le Regroupement Action Jeunesse 02 (RAJ-02) obtient la pleine et entière gestion de l'enveloppe régionale estimée à environ 2M\$ sur deux ans.

Le FRIJ sera affecté, sous forme d'aide financière non remboursable, au financement de projets structurants à rayonnement local ou régional pour les jeunes qui répondent à des objectifs ou des priorités locales et régionales.

Clientèle visée 12-35 ans

Objectifs généraux du FRIJ :

- Le soutien à des projets jeunes locaux et régionaux;
- La participation de jeunes à des stages de formation en milieu de travail;
- La qualification professionnelle des jeunes par une intensification de la lutte au décrochage scolaire et par le soutien aux jeunes issus des milieux défavorisés;
- L'acquisition pour les jeunes d'une expérience significative de travail, entre autres par la réalisation d'une première expérience de travail;
- Le soutien à l'entrepreneuriat;
- L'insertion sociale et communautaire des jeunes;
- L'accès à l'emploi des communautés culturelles, des minorités visibles et des personnes handicapées.

Il appartient maintenant au RAJ de préciser le cadre d'intervention régional à partir de ce cadre général.

**** L'ensemble des commentaires est énuméré dans le tableau. Aucun tri n'a été fait.**

Préoccupations	Commentaires des participants
<p>Répartition équitable par territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disperser en enveloppes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1^{er} et 2^e appels de projets : Donner dans les MRC. ➤ 3^e appel : À l'ensemble du Saguenay-Lac-Saint-Jean. ➤ Répartir l'argent équitablement et raisonnablement. ➤ Toucher tous les territoires de la région sans fixer de montant fixe par secteur. ➤ Investir dans les projets individuels et collectifs (occupation du territoire et rayonnement de la collectivité). ➤ Ne pas négliger les milieux ruraux. ➤ Encourager les initiatives des différents secteurs. ➤ Ne pas négliger le souci d'équité envers les petites municipalités. ➤ Susciter les projets dans les MRC qui sont moins dynamiques. ➤ Diviser le Fonds 50 / 50 : <ul style="list-style-type: none"> 50 % = meilleurs projets. 50 % = rayonnement dans la collectivité. <p>Se mobiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Supporter les projets mobilisateurs dans les milieux locaux. <p>Meilleurs projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la qualité du projet plutôt que sa provenance.
<p>Favoriser la pérennité du Fonds régional d'investissements jeunesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Donner une partie du Fonds en subvention et l'autre en prêt (budget progressif) afin d'administrer le Fonds sur une plus longue période. Créer un Fonds pour réinvestir les intérêts (capitalisation). ➤ Favoriser la pérennité des projets permet : <ul style="list-style-type: none"> ○ Une plus grande stabilité d'emploi pour l'employeur. ○ Favorise l'expérience de travail. ○ Permet de développer les ressources du milieu. ➤ Avoir un ratio de gros et petits projets (équilibrer le budget) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Gros projets : S'associer avec des partenaires. ○ Petits projets: Aider les petits milieux. ➤ Créer de nouveaux emplois et les maintenir par la suite en soutenant les projets plus qu'une année. ➤ Subventionner un plus grand pourcentage la 1^{re} année mais sur une plus longue période. ➤ Favoriser les initiatives à long terme. ➤ Appuyer les projets déjà existants. ➤ Important de ne pas dédoubler les initiatives déjà en place.

<p style="text-align: center;">Administratif</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Donner la possibilité aux promoteurs de choisir le mode de versement de la subvention. Avoir davantage de flexibilité que le Fonds Jeunesse Québec au niveau des versements. ➤ Pour le comité de gestion, avoir des représentants de partout dans la région. ➤ Fixer plusieurs dates pour déposer les projets afin de rendre le processus plus flexible. ➤ S'assurer que des jeunes sont impliqués dans les décisions touchant les projets présentés. ➤ Éviter de dédoubler les autres Fonds accessibles dans la région.
<p style="text-align: center;">Secteurs d'activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Toucher tous les domaines (agroalimentaire, social, sport, culturel, communautaire, la recherche etc..). ➤ Établir un % d'investissements selon certains types de projets ou certains secteurs d'activités. ➤ Favoriser les endroits où les ressources sont moindres. ➤ Favoriser un développement durable en tenant compte des impacts environnementaux des projets retenus. ➤ S'orienter vers des critères bien définis : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Retombées (conséquences) et viabilité des projets.
<p style="text-align: center;">Image positive</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer l'image du RAJ (diffusion, sensibilisation, information). ➤ Créer et développer un sentiment d'appartenance (solidarité). ➤ Valoriser une image positive de la région. ➤ Mettre en valeur les réussites régionales. Créer des partenariats avec les médias. ➤ Diffuser l'information sur les bons coups urbains mais surtout ruraux. ➤ Améliorer les conditions de vie des jeunes (ex : transport en commun). ➤ Revalorisation de la famille et de la natalité. ➤ Opter pour des projets diversifiés qui mettent l'être humain au premier rang. ➤ Appuyer les 5 grands axes de la stratégie globale développée par le RAJ : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Donner une partie à l'entente spécifique (somme raisonnable). ➤ Projets (75%) et entente spécifique (25%). ➤ Favoriser les projets touchant la migration positive des jeunes dans la région. ➤ Favoriser les 1^{res} expériences de travail dans la région.
<p style="text-align: center;">Qualité de l'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre l'accent sur la qualité de l'emploi (salaire compétitif). ➤ Miser davantage sur les salaires que sur les mises de fonds. ➤ Projets de qualité qui améliorent la qualité de vie des jeunes et qui procurent des emplois de qualité.

Éléments importants	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser les gens à l'achat local. ➤ Développer la culture entrepreneuriale. ➤ Accueillir les personnes arrivant dans la région. ➤ Adapter les milieux aux besoins des jeunes (créer une place, organiser des activités). ➤ Intégration des minorités visibles. ➤ Favoriser les activités locales et la mobilisation. ➤ Ouvrir les horizons des jeunes (mondialisation). ➤ Encourager les idées à grande échelle. ➤ Éviter les guerres de clochers. ➤ Consolidation avec les entreprises déjà existantes. ➤ Soutenir ce qui est déjà en place.
----------------------------	--

Questions importantes à se poser ?

- Comment utiliser le fonds comme effet de levier et assurer la qualité des emplois créés ?
- Y-a-t-il des axes à privilégier ?
- De quelle façon procéder pour distribuer l'argent équitablement par secteur ?
- Est-il mieux de créer moins d'emplois mais gérer plus d'actions ?

3.2 Entreprendre en région

Animatrices : Julie Bertrand et Claire Voyer

Secrétaire : Mathieu Gravel

Mise en contexte

D'entrée de jeu, une première affirmation s'impose : « l'entreprise crée les emplois, mais elle crée d'abord la richesse. » Collectivement, cette richesse est nécessaire pour la santé, l'éducation, etc. mais elle déterminera également la place d'une région et d'une localité dans le monde. Très souvent, elle constitue même la principale vitrine extérieure d'une région. L'entreprise peut être sociale, économique ou culturelle. Elle peut être à but lucratif ou non, coopérative, individuelle ou de groupe. L'entrepreneuriat est un puissant moteur du développement économique. Tout en favorisant la création d'entreprises et l'accroissement du taux d'emploi, l'entrepreneuriat contribue à développer chez les individus des attitudes telles le sens de l'initiative, le goût d'innover et de créer, favorisant ainsi la croissance d'une organisation. L'entrepreneurship se nourrit de créativité, d'autonomie, de sens des responsabilités et de solidarité.

Éprouvé par un contexte économique difficile, le Saguenay-Lac-Saint-Jean compte parmi les régions les plus touchées par le chômage. La baisse démographique, la structure économique faiblement diversifiée, l'érosion de la main d'œuvre qui se dessine sont quelques facteurs qui expliquent cette situation inquiétante. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on dénombre 129 728 emplois au total qui sont la somme des 96 753 emplois en provenance des entreprises privées et des 32 975 emplois en provenance des organismes liés au secteur public. 61 % pour cent de l'emploi total en région est relié directement à la PME, soit 82 % des emplois en entreprises privées, répartis dans 8635 PME. À ville de Saguenay, c'est 64 % de l'emploi total qui est relié directement à la PME, soit 88 % des emplois en entreprises privées, répartis dans 4070 PME. Environ 75 % des entreprises emploient moins de cinq personnes, et 96 % de l'ensemble des entreprises comptent moins de 50 employés. Au Québec, la tendance se confirme si l'on considère que les PME comptant moins de 100 employés ont créé en 2001 plus de 75 % des nouveaux emplois et emploient près de 70 % de la main d'œuvre québécoise. Ces données nous démontrent à quel point la PME est un levier important pour notre région.

Le taux de survie des entreprises québécoises est une statistique assez bien identifiée par la littérature scientifique qui nous révèle que près de 50 % des entreprises ne survivent pas à leurs trois premières années d'existence et qu'après cinq ans d'opération, près de 65 % d'entre elles auront disparu. La situation se détériore lors du passage du flambeau d'une main à une autre main. Il n'est pas toujours facile, évidemment, d'être en affaires. Et cela peut être drôlement plus complexe lorsqu'il s'agit de travailler avec des membres de sa famille. En effet, historiquement, seulement 30 % des entreprises familiales survivent au passage de la première à la deuxième génération et à peine 10 % atteignent le seuil de la troisième génération. L'enjeu est d'autant plus important que la grande majorité des PME québécoises sont des entreprises familiales. Il ne s'agit pas ici d'être alarmiste, même que pour plusieurs, il s'agit là d'un processus naturel. D'autres diront qu'il faut davantage parler de pourcentage de réussite plutôt que de pourcentage d'échec. C'est vrai, mais n'oublions pas que face à ce phénomène, s'ajoute un autre problème auquel devra faire face notre région : d'ici 10 ans, entre 50 % et 60 % des PME de la région verront leurs dirigeants prendre leur retraite à un moment où le bassin des remplaçants aura été réduit considérablement, compte tenu du déclin démographique. Nous devons donc agir dès maintenant et se doter d'une vision à long terme afin de travailler ensemble sur l'essor de notre région.

À l'automne 2002, le ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du sport et ministre responsable de la Faune et des Parcs, M. Richard Legendre, annonçait dans le plan d'action jeunesse du gouvernement du Québec, la Décennie de l'entrepreneuriat jeunesse. Cette initiative se veut un levier important visant à faire éclore une nouvelle génération d'entrepreneurs qui sauront, nous l'espérons, relever les défis auxquels sera confronté le Québec dans les années à venir.

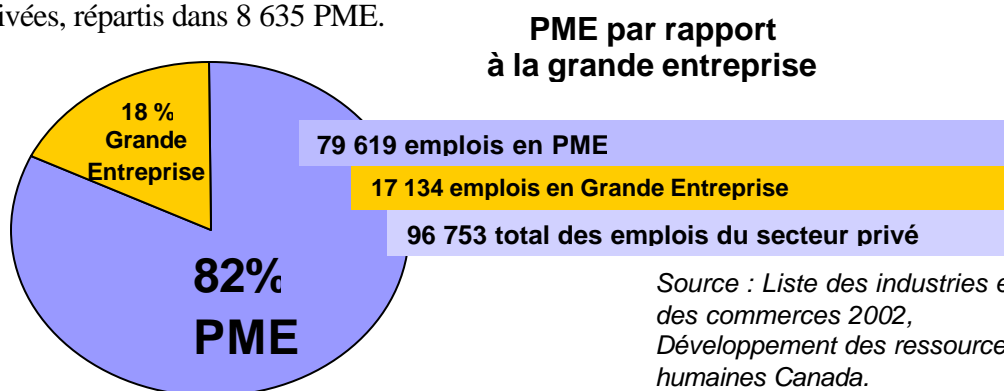
Entreprendre en région

Importance de la PME dans la création d'emplois

PME : Petites et moyennes entreprises de 250 employés et moins excluant les organismes du secteur public.

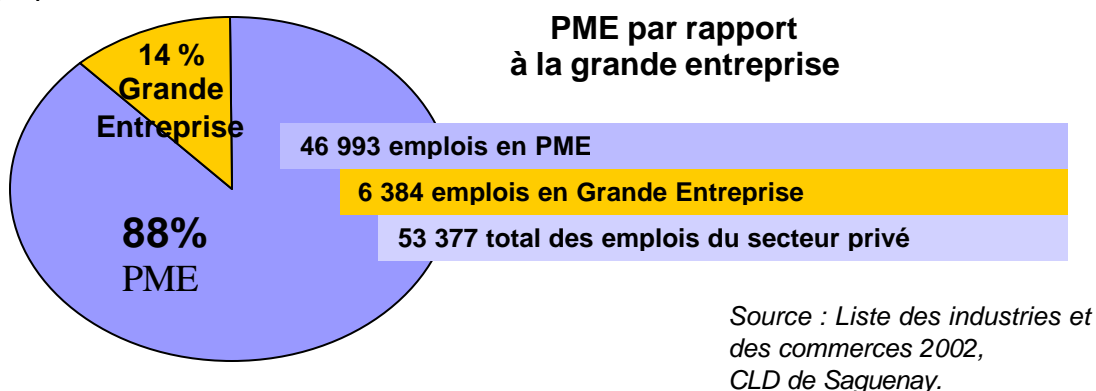
IMPORTANCE DE LA PME AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Il y a 129 728 emplois au total au Saguenay-Lac-Saint-Jean qui sont la somme des 96 753 emplois en provenance des entreprises privées et des 32 975 emplois en provenance des organismes liés au secteur public. 61 % de l'emploi total en région est relié directement à la PME, soit 82 % des emplois en entreprises privées, répartis dans 8 635 PME.



IMPORTANCE DE LA PME À SAGUENAY

Il y a au total 73 915 emplois au Saguenay qui sont la somme des 53 377 emplois en provenance des entreprises privées et des 20 538 emplois en provenance des organismes liés au secteur public. 64 % de l'emploi total à ville de Saguenay est relié directement à la PME, soit 88 % des emplois en entreprises privées, répartis dans 4 070 PME.



**** L'ensemble des commentaires est énuméré dans le tableau. Aucun tri n'a été fait.**

Préoccupations	Commentaires des participants
Sources de motivation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Permet de développer sa confiance en soi. ➤ Créer des emplois aux jeunes afin de leur permettre d'acquérir de l'expérience. ➤ Développement durable, c'est-à-dire investir en tenant compte des impacts sociaux, économiques et environnementaux. ➤ Autonomie de la personne.
Freins à la motivation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sources de financement à renouveler chaque année. ➤ Beaucoup trop de paperasse. ➤ Trop long délais d'attente lors du démarrage. ➤ Cadre éducationnel (trop contraignant). ➤ Culture de boîte à lunch dans la région. ➤ Manque de support face aux idées. ➤ Manque de support concernant la mise en marché. ➤ Les gens sont cloisonnés. Renforcés la citoyenneté, favoriser les contacts interpersonnels. ➤ Les gens ont souvent peur de l'échec. ➤ Les médias ne parlent que des mauvais coups. ➤ Précarité des projets (courte période, financement difficile).
Informé, sensibiliser, encourager, encadrer, valoriser...	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Instaurer le sujet de l'entrepreneurship dans le milieu scolaire : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tournée dans les écoles avec des entrepreneurs. ➤ Mettre à profit le potentiel des gens, plus d'acteurs possibles pour soutenir les jeunes entrepreneurs. ➤ Favoriser les liens intergénérationnels. ➤ Mettre sur pied des moyens facilitant la condition de vie des entrepreneurs. ➤ Sensibiliser les générations futures à l'importance du développement durable (consommation responsable).

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les entreprises doivent mieux soutenir les jeunes familles (valorisation familiale). ➤ Diffuser les bonnes nouvelles en travaillant avec les médias (médias alternatifs). ➤ Assurer un programme de mentorat et sa diffusion. ➤ Tout le monde est entrepreneur. Donner la chance aux jeunes de développer leurs talents. ➤ On ne devient pas entrepreneur...on le sait si on est fait pour ce métier. ➤ L'agent de migration pourrait travailler à dénicher des opportunités d'affaires pour les jeunes. ➤ Se réseauter afin de ne plus se voir comme des compétiteurs.
<p>Secteurs d'activités à favoriser</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser les mini-entreprises (ex : marché aux puces) ➤ Mise en valeur des produits régionaux ➤ Mise en place de marché public de l'économie sociale ➤ Projets favorisant le développement du territoire (agriculture) ➤ Création d'une certification pour les produits régionaux (favoriser la continuité du programme)

3.3 Implication de jeunes dans les lieux décisionnels

**Animateurs : Patrick Girard
Martin Duval
Marie-Claude Verschelden**

**Secrétaires : Léonie Tremblay
Suzanne Dubé
Éric Gauthier**

Mise en contexte

Les constats sociologiques

Les quinze années qui ont suivi la seconde guerre mondiale (1945-1960) ont été marquées par un phénomène démographique qu'on connaît sous le nom de « Baby-boom ». Phénomène expliqué non pas par l'augmentation du nombre d'enfants par famille mais plutôt par le fait que plusieurs familles ont eu leurs enfants en même temps. Donc, plusieurs femmes auront quelques enfants (familles urbaines : 4 en moyenne; familles rurales : 7 en moyenne c'est-à-dire, les femmes un peu plus âgées qui ont attendu en raison de la crise économique et de la guerre; et les plus jeunes qui sont rendues à cette étape de leur vie.

Aujourd'hui, les « baby-boomers » sont âgés entre 43 et 59 ans. Les membres de cette génération se sont taillé une place de choix sur la scène économique et politique. Forts de leurs acquis, ils ne sont pas aussi durement touchés que les jeunes par, entre autres, les transformations du marché du travail.

En pleine possession de leurs moyens, les « baby-boomers » occuperont encore plusieurs années les emplois et les postes de pouvoir qui sont présentement les leurs. Ainsi, **les orientations de la société risquent fort bien de recevoir l'impulsion de ceux qui sont les plus nombreux et qui se retrouveront bientôt à l'âge où les besoins sont d'un tout autre ordre que ceux des jeunes.** Par exemple, l'accent mis sur les services de santé n'est pas étranger à cette situation. Sans une participation active dans les instances décisionnelles, les priorités des jeunes ne risquent-elles pas d'être marginalisées ? **Se pourrait-il que le poids démographique moindre des jeunes ait affaibli leur rapport de force et ainsi entraîné à la baisse leurs conditions de travail, la qualité des emplois qui leur sont offerts et les conditions de base des jeunes familles ?** Il est donc important que le milieu régional *favorise la prise en charge, l'implication et la participation sociale des jeunes dans le développement local et régional.*

La politique québécoise de la jeunesse

La toute nouvelle politique québécoise de la jeunesse lance le défi à la société québécoise de tout mettre en œuvre pour favoriser une citoyenneté active des jeunes. En fait, elle vise à mettre en place des conditions qui permettront aux jeunes d'être des citoyens actifs et engagés dans la société québécoise. La notion de citoyenneté active fait directement référence à une participation pleine et entière du citoyen à la vie en société. Elle est le contraire d'exclusion. Elle est liée à la promotion d'une société solidaire, inclusive et équitable où les jeunes auront leur place... et la prendront. Cette politique mentionne aussi que « **pour être représentatifs, les lieux décisionnels et les lieux**

d'influence doivent compter sur l'apport et la présence des jeunes. » Il faut conséquemment « assurer aux jeunes une participation effective aux instances décisionnelles et de concertation des secteurs public, privé et communautaire, tant aux niveaux local, régional que national, notamment en leur accordant le droit de vote au sein de ces instances. » Parallèlement, une des orientations clés de la Politique jeunesse est d'engager la société québécoise dans une culture de la relève. Pour ce faire, elle indique qu'on doit **« inciter les jeunes à participer aux instances décisionnelles par la création, au sein de ces instances, d'un contexte favorable à l'accueil, à l'accompagnement et au soutien de leur action. »**

Faire de la place aux jeunes et leur assurer un milieu de vie stimulant

Un des grands objectifs du Sommet du Québec et de la jeunesse, tenu en février 2000, était d'assurer la participation pleine et entière de tous les jeunes à la vie en société. Pour une région comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui est aux prises avec la problématique d'un bilan migratoire négatif des jeunes, il est essentiel de tout mettre en œuvre pour favoriser l'implication et la participation des jeunes, et cela, de manière à favoriser leur sentiment d'appartenance envers la région et son avenir. Selon Madeleine Gauthier, sociologue à l'INRS-Culture et société, la participation se définit comme étant la « capacité des individus et des groupes à influencer les orientations de la société et à investir les lieux de pouvoir, et cela, peu importe le palier d'activité où se dessinent et se prennent les orientations qui dictent la vie en société. »

La jeunesse, un dynamisme qu'il faut mettre à contribution

Selon une récente étude du Forum jeunesse de l'Île de Montréal intitulée « Pour faire une place aux jeunes », la grande majorité des organisations qui ont un ou des jeunes sur leurs instances décisionnelles trouve que la contribution des jeunes s'avère positive. Les idées novatrices constituent l'apport le plus fréquemment mentionné (64%). Le dynamisme et l'énergie ont également été désignés par 61 % des organisations. On constate donc que les jeunes portent bien souvent un regard neuf sur le monde dans lequel ils entrent et sont à ce titre susceptibles d'apporter un éclairage novateur sur des réalités complexes.

Différentes formes d'implication

Il existe une multitude de lieux à investir pour les jeunes. L'implication peut prendre la forme : membre de conseil jeunesse aviseur, administrateur bénévole dans des organisations de développement local ou régional (secteur économique, social ou environnemental, etc.), élu municipal ou commissaire d'une commission scolaire, etc.

**** L'ensemble des commentaires est énuméré dans le tableau. Aucun tri n'a été fait.**

Préoccupations	Commentaires des participants
<p>Sensibiliser les jeunes à l'importance de s'impliquer</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation et témoignages de trois (3) jeunes impliqués dans leur milieu : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Annabelle Guay : Conseillère municipale. ✓ Stéphan Tremblay : Député provincial ✓ Denis Doré : Société civile. ➤ Promouvoir une culture de la relève : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser les organismes à l'importance de faire de la place aux jeunes dans les instances. ➤ Vision différente par rapport aux autres générations (idées nouvelles). ➤ Forte croyance que l'on ne peut rien changer...difficile de s'impliquer dans ce contexte. ➤ Développer une culture face à l'implication en favorisant l'implication dès le jeune âge. ➤ Les jeunes manquent de confiance envers le système et les structures en place. ➤ Chaque jeune doit trouver son créneau, son champs d'intérêt. ➤ L'implication favorise le sentiment d'appartenance au milieu.
<p>Importance de l'implication</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'implication devient un besoin. ➤ Impliquer les jeunes dans les domaines qui les intéressent. ➤ L'implication permet de se réaliser en tant que personne. ➤ Équilibre entre le « je » et le « nous ». ➤ Permet de prendre sa place dans la société. Chacun a une place et nous devons la prendre. ➤ L'implication apporte quelque chose à l'individu : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développe ses compétences. ➤ Curriculum vitæ. ➤ Permet de se faire un réseau de contacts. ➤ Réel besoin des jeunes d'être représentés, faire valoir ses intérêts, ses compétences. ➤ Permet de faire le lien avec les générations futures et donne un sens à notre vie. ➤ Réseau d'appui afin de rentrer dans le milieu.

<p>Obstacles :</p> <p>Concerter, mobiliser et informer les jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il n'y a pas assez de sollicitation dans les écoles : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Offrir un cours sur les lieux décisionnels. ➤ Méconnaissance des milieux. ➤ Manque de structure d'accueil dans les organisations (ex : parrainage). ➤ Mettre l'accent sur les réussites locales, sur le concret. ➤ Favoriser les échanges entre les jeunes des différentes organisations. ➤ Amener les préoccupations des jeunes au premier plan. ➤ Remettre la société en question, s'initier au changement. ➤ Arrêter de discriminer les jeunes (gestion paternaliste).
<p>Quoi faire pour encourager l'implication des jeunes dans les instances décisionnelles ?</p>	<p>Milieu scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Instaurer des crédits scolaires reconnaissant l'implication des jeunes. ➤ Les milieux scolaires doivent susciter l'intérêt des jeunes. ➤ Sensibiliser les professeurs à l'implication. ➤ Conférencier motivateur dans les écoles (tournée). <p>Société</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir une culture à l'implication. ➤ Mettre sur pied un répertoire des organismes prêts à recevoir des jeunes. ➤ Organiser un Salon des organismes. ➤ Promouvoir les messages positifs de jeunes déjà impliqués. ➤ Petit guide pour expliquer et encadrer les jeunes.
<p>Élections municipales de 2005</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Important car il y aura davantage de pouvoir au municipal. ➤ Formule de caravane (Promotion de la politique avec des personnes dynamiques). ➤ Mettre sur pied une simulation parlementaire afin d'encourager un certain nombre de jeunes à se lancer en politique municipale. <ul style="list-style-type: none"> ➤ La vie d'un conseiller (structures, prises de décisions, négociations, etc...) ➤ Étape préparatoire avant le conseil. ➤ Les anciens conseillers municipaux pourraient informer les jeunes sur le fonctionnement et le non-fonctionnement d'un conseil. ➤ Démystifier la machine municipale. ➤ Développer des outils pour accompagner et supporter les jeunes candidats.

3.4 Les jeunes et les syndicats

Animateur : **Éric Dubois**

Secrétaire : **Mélanie Murray**

Mise en contexte

La précarité des emplois....

Le contexte socioéconomique des dernières années a suscité un rapport de forces favorable aux employeurs. En conséquence, les demandeurs d'emplois n'ont eu d'autres choix que de s'adapter aux nouvelles conditions de travail et à l'émergence de nouveaux statuts d'emploi. La croissance des emplois dits « atypiques » ne correspond pas tant au choix personnel des travailleurs qu'à des stratégies de gestion visant à réduire les coûts de main-d'œuvre.

Définition : Travail « atypique » :

Le **Conseil permanent de la jeunesse** définit le travail atypique à partir de trois statuts : l'emploi à temps partiel, l'emploi temporaire et le travail autonome.

La précarité d'un emploi se caractérise par :

- une durée déterminée ou incertaine
- un caractère involontaire
- un accès limité aux avantages sociaux
- des revenus faibles ou instables

Avis du Conseil permanent de la jeunesse, « Emploi atypique et précarité chez les jeunes », avril 2001

Le travail atypique n'est pas qu'une mode passagère, il exprime plutôt une tendance lourde du marché de l'emploi. Le nombre d'emplois atypiques a grimpé de 135% entre 1976 et 1995.

En 1999, près d'un jeune travailleur de 15-29 ans sur deux (46,5%) occupait un emploi atypique. Dans le cas des 30 ans et plus, cette proportion était de 33,1%, tandis que pour les jeunes femmes, elle s'élevait à 53%.

Le Conseil permanent de la jeunesse croit que la montée spectaculaire des emplois atypiques est une cause importante des difficultés d'insertion professionnelle, d'appauvrissement des jeunes, et de report des projets de vie tels que le départ du foyer parental et la formation d'une famille.

- Le taux de placement des titulaires d'un baccalauréat dans le cadre d'emplois permanents et à temps plein a chuté de 75,2 à 50,5 % entre 1982 et 1997.
- Le processus d'insertion professionnelle s'allonge. Au début des années 1980, la transition définitive en emploi prenait environ 6 ans et en milieu des années 1990, elle est passée à 8 ans.
- En 1994, 57,2% des personnes âgées de moins de 30 ans vivant seules se situaient sous le seuil de faible revenu au Québec, comparativement à 39,2% en 1990.
- En 1996, 40% des jeunes québécois dépensaient plus de 30% de leurs revenus pour se loger, alors que c'était le cas pour 25% des jeunes en 1981.
- L'âge moyen de la mère à la première naissance a augmenté : de 26 ans qu'il était en 1990, il est passé à 26,8 années en 1999.

Une première génération moins riche que la précédente

Se pourrait-il que le poids démographique moindre des jeunes ait affaibli leur rapport de force et ainsi entraîner à la baisse leurs conditions de travail, la qualité des emplois qui leur sont offerts et les conditions de base des jeunes familles ?

Les clauses « orphelin »

Pour le CPJ, une clause « orphelin » constitue toute pratique dans un milieu de travail ayant pour effet de fixer un régime de conditions de travail inférieur pour les nouveaux ou futurs salariés effectuant essentiellement les mêmes tâches que les anciens.

Par exemple, lorsqu'on prévoit dans une convention collective une échelle salariale plus basse pour des employés embauchés après une date fixée, les anciens conservent leurs conditions et leur échelle au détriment des futurs employés ou lorsqu'on augmente le plafond salarial d'une échelle en acceptant d'abaisser le plancher.

Pour *Force Jeunesse*, un regroupement de jeunes travailleurs et professionnels dont le but est d'améliorer les perspectives d'emplois et les conditions de travail des jeunes, toute mesure discriminatoire envers les jeunes est socialement nuisible et moralement inacceptable. Selon l'organisme, il faut considérer que le droit à l'égalité et à l'équité prime sur le sacro-saint principe de l'ancienneté.

Force Jeunesse a réalisé une étude afin de déterminer le taux de présence des pratiques discriminatoires dans 168 des 719 conventions déposées au Ministère du travail au cours de l'année 2001. Voici quelques résultats :

- Taux de présence global de clauses « orphelin » : 14,9%
- Taux de présence de clauses « orphelin » dans le secteur public est de 27,6 % et de 12,2 % dans le secteur privé

Répartition par syndicat des conventions analysées par Force Jeunesse :

- 94 FTQ
- 39 CSN
- 16 CSD
- 19 indépendants

Il existe des alternatives...il s'agit de s'y mettre tous ensemble.

Plusieurs municipalités ont préféré demander à tous les employés de prendre deux journées de congés non payées de plus, plutôt que d'imposer une baisse de salaire très importante aux nouveaux travailleurs.

**** L'ensemble des commentaires est énuméré dans le tableau. Aucun tri n'a été fait.**

Préoccupations	Commentaires des participants
Besoins et intérêts des jeunes travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Être informé afin de pouvoir défendre ses droits ➤ Instaurer les congés pour responsabilités parentales pour soutenir les jeunes familles ➤ L'ancienneté est la base du syndicat, les jeunes sont perdants ➤ Changer la mentalité des jeunes face au syndicalisme. Manque d'intérêt et dénigrement ➤ Se doter de mécanisme pour une meilleure conciliation travail et vie ➤ Problèmes d'équité pour les travailleurs autonomes (ex : femmes enceintes)
Actions et mesures à entreprendre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les jeunes devraient assister davantage aux réunions des syndicats afin d'apporter leur point de vue. Les syndicats sont des milieux influents et les jeunes doivent s'y investir ➤ Instaurer dans les cours au secondaire la défense des droits des jeunes (ex : normes du travail). Manque de participation au niveau des écoles. Selon un des participants, il y aurait un manque de collaboration au niveau de directions d'école ➤ Informer les jeunes sur les réalités du monde du travail (Organiser une soirée d'information sur le thème de l'emploi) ➤ Les jeunes sont mal informés par rapport au fonctionnement des syndicats ➤ Actualiser les procédures syndicales (renouveler) ➤ Sensibiliser les jeunes à l'achat local
Les jeunes et les syndicats	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le manque d'intérêt des jeunes envers les syndicats devient un problème de société ➤ Déséquilibre des générations puisqu'il y a seulement une minorité de jeunes dans les syndicats. ➤ Il est souvent difficile pour les jeunes travailleurs à temps partiel de se syndiquer et d'exprimer leurs opinions à l'intérieur du mouvement syndical. La majorité des jeunes ne sont pas syndiqués et il ne devient pas évident de faire valoir nos droits lorsqu'on est précaire ➤ Les jeunes ont la vision que les syndicats interviennent seulement en cas de problème ➤ Important de mettre des efforts dans les deux parties : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les syndicats versus les jeunes ➤ Les jeunes versus les syndicats

3.5 Concilier le travail et les études

Animateur : Stéphane Dufour

Secrétaire : Pascal Lévesque

Mise en contexte

En 2003, pour la majorité des étudiants, occuper un emploi à temps partiel durant l'année scolaire fait maintenant partie de leur mode de vie, c'est normal voire même valorisant. Toutefois, plusieurs intervenants concernés par cette réalité ne semblent pas tous avoir une même compréhension du phénomène sur les réelles conséquences de ce nouveau mode de vie étudiant sur la persévérance scolaire. C'est pourquoi, le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire en collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi, le Collège d'Alma et la Polyvalente Jean-Dolbeau, ont décidé de réaliser une enquête afin de mieux cerner les enjeux et par conséquent, prioriser des actions qui seront adaptées aux constats de l'enquête, des besoins des jeunes et des exigences des milieux de formation afin que tous atteignent l'objectif que chacun recherche, soit la poursuite des études en vue d'un diplôme qualifiant pour le marché du travail.

De par sa mission, et en regard des constats ressortis pas l'enquête, le CRÉPAS vous rencontre aujourd'hui afin de faire en sorte que vous ayez une meilleure connaissance dans le but de pouvoir se positionner et élaborer des actions constructives qui favorisent la persévérance scolaire.








Par conséquent, nous souhaitons vous présenter et regarder ensemble les résultats de l'enquête que nous avons effectuée dans le milieu et ce, dans l'objectif de dégager un consensus qu'il est possible de concilier les études et le travail. Alors, en tenant compte des besoins des étudiants et des exigences du milieu scolaire, est-il possible de dégager quelques pistes d'actions afin d'harmoniser ces deux réalités qui à la base, peuvent paraître à l'opposé.

**** L'ensemble des commentaires est énuméré dans le tableau. Aucun tri n'a été fait.**

Préoccupations	Commentaires des participants
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Permet d'acquérir de l'expérience. ➤ C'est un avant goût de ce qui nous attend sur le marché du travail. ➤ L'implication dans la société s'avère un bon moyen d'encourager le travail. ➤ Le travail permet le réseautage. ➤ Le travail peut devenir une source de motivation pour le jeune.
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Difficile à gérer lorsque le jeune se retrouve avec des difficultés scolaires. ➤ Le nombre d'heures élevé peut devenir un élément nuisible.
Difficultés rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plus le niveau d'étude est élevé plus il est difficile de concilier les deux. ➤ Cela devient une discipline, de la planification et de l'organisation de l'horaire. ➤ Durant la période des examens, il devient encore plus difficile de concilier études et travail.
Actions et mesures à prendre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibilisation auprès des employeurs et des professeurs. ➤ Informer les jeunes de la réalité du marché du travail. ➤ Favoriser les stages en milieu de travail. ➤ Mettre davantage l'accent sur l'alternance travail / études aux niveaux collégial et universitaire. ➤ Il serait intéressant de reconnaître les stages comme étant une expérience professionnelle. ➤ Le programme de prêts et bourses ne devrait pas pénaliser les étudiants qui travaillent.

4. Élections 2003

Administrateurs-trices du RAJ-02

Président		Éric Dubois
Secteur Maria-Chapdelaine		Suzanne Dubé Marie-Claude Parent
Secteur Domaine-du-Roy		Mathieu Boisvert Karine Pelletier
Secteur Lac-Saint-Jean Est		Rémi Lemieux Frédéric Tremblay
Secteur Jonquière		Karine Tremblay Véronique Fortin
Secteur Chicoutimi		Audrey-Claude Gaudreault Jean-François Lalonde
Secteur La Baie		Danaé Noury Jonathan Landry

5. Dépenses encourues pour le Rassemblement Jeunesse 2003

Promotion et Publicité	3 256,70 \$
Repas	1 087,57 \$
Transport	275,01 \$
Dépenses (comité organisateur)	424,42 \$
Technique	160,00 \$
Locaux	390,62 \$
Épinglettes	600,00 \$
Achat matériels participants	93,40 \$
Total des dépenses:	6 287,72\$

Promotion et publicité (Détails des dépenses)	
Pub CITS	1 250,72 \$
Cocardes	78,22 \$
Affiches	343,92 \$
Journaux (publicité À Cause)	805,12 \$
Dépliants 4x4	203,59 \$
Publicité KYK-FM	575,13 \$
Total	3 256,70 \$


Commentaires et recommandations

Vous trouvez en annexe les documents se rattachant au Rassemblement Jeunesse tels que :

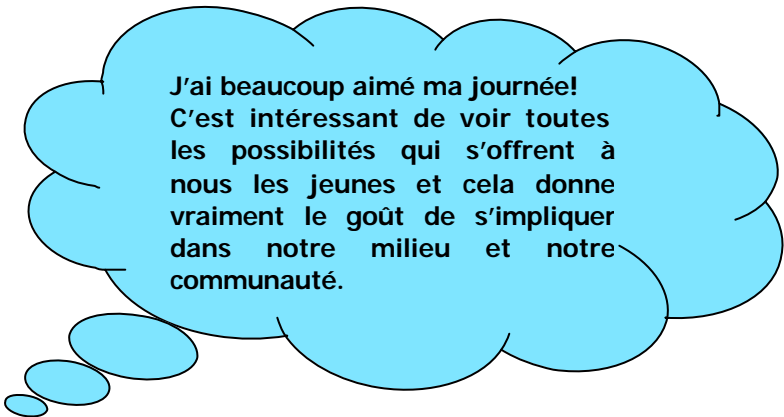
- Dépliant, évaluation
- Horaire de la journée
- Piste de discussions des ateliers
- Bulletin de vote et mise en candidature pour la présidence
- Lettres d'invitation
- Dossier de presse

Quelques éléments seraient à prendre en compte lors de l'organisation d'un prochain rassemblement tels :


- Inscription par internet : Envoyer une confirmation d'inscription.
- Garder le même processus des petits groupes de 15 personnes par atelier



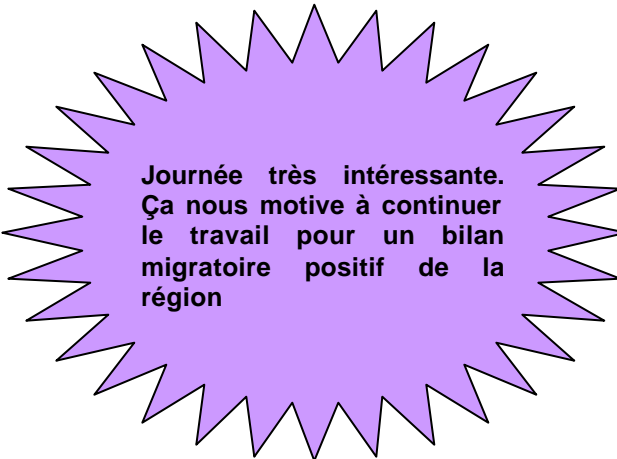
**Merci! C'est essentiel d'avoir
des journées de ce genre**



**J'ai beaucoup aimé ma journée!
C'est intéressant de voir toutes
les possibilités qui s'offrent à
nous les jeunes et cela donne
vraiment le goût de s'impliquer
dans notre milieu et notre
communauté.**



**Merci de favoriser
la mobilisation des
jeunes dans notre région
afin que l'on puisse se
mobiliser autour d'une
même vision.**



**Journée très intéressante.
Ça nous motive à continuer
le travail pour un bilan
migratoire positif de la
région**

ANNEXE I

Évaluation

Fiche d'inscription

Appréciation de la journée

Rassemblement Jeunesse régional 2003

1. Accueil

Le temps requis pour la prise des présences a-t-il été satisfaisant ?

oui non

2. Atelier sur la gestion du Fonds régional d'investissement jeunesse

Commentaires et suggestions :

3. Ateliers PM (cochez l'atelier choisi)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Entreprendre en région | <input type="checkbox"/> Les jeunes et les syndicats |
| <input type="checkbox"/> Implication des jeunes lieux décisionnels | <input type="checkbox"/> Concilier études et travail |

Commentaires et suggestions :

4. Repas

Le repas était-il adéquat ?

() oui

() non

5. Élections

Que pensez vous de la méthode utilisée pour les élections? Avez-vous des suggestions ? Si oui lesquelles ?

Commentaires

Merci de votre collaboration!

Ensemble, on a le pouvoir...
À NOUS L'AVENIR !

Fiche d'inscription

Rassemblement Jeunesse régional

au Collège d'Alma le 26 Avril 2003



Regroupement Action jeunesse 02

Nom : _____ Âge : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Tél : _____ Courriel : _____

Statut

- Étudiant-e / Niveau : _____
- Travailleur
- Entrepreneur
- Sans emploi
- Travailleur autonome

Ateliers (inscrire vos choix de 1 à 4) (1 étant votre premier choix)

- Entreprendre en région
- Place des jeunes dans les lieux décisionnels
- Les jeunes et les syndicats
- Concilier études et travail

Transport

- oui
- non

L'activité est gratuite!

Date limite d'inscription : 18 avril

Il est possible de s'inscrire ou s'informer :
www.raj-02.qc.ca , mmurray@raj-02.qc.ca
Tel : 547-2102 poste : 110 Fax : 547-2565

Adresse postale :
2155, rue de la Peltrie, casier postal 903
Jonquière (QC), G7X 7W8

ANNEXE II

Horaire de la journée



Horaire de la journée

- 8 h 30** **Arrivée des participants et inscription**
- 9 h** **Rassemblement à l'auditorium (Salle La Tourelle)**
- 10 h** **Café équitable sur le pouce !**
- 10 h 15** **Atelier sur la gestion du Fonds régional d'investissement Jeunesse de 2M\$ (FRIJ)**
- 11 h 30** **Dîner à la cafétéria**
- 12 h 30** **Atelier**
- 14 h 15** **Retour à la Salle La Tourelle..**
- 14 h 30** **Assemblée générale de fondation du RAJ-02 (Salle La Tourelle)**
- ❖ **Élections à la présidence et des représentants-es**
- 15 h 30** **Plénière sur l'ensemble de la journée**

Départ des participants

BONNE JOURNÉE À TOUS !

ANNEXE III

Pistes de discussion des ateliers

Pistes de discussion

Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ)

D'abord, il faut préciser que nous tentons ensemble de cibler les grandes orientations ou les priorités de développement que devrait contenir le cadre d'intervention régional du FRIJ. Il ne faut pas se lancer dans le questionnement autour de l'admissibilité de projets concrets.

Quels grands thèmes, orientations ou priorités de développement devrait-on privilégier dans l'investissement du FRIJ ?

- Développement culturel ?
- Image positive ?
- Développement de l'emploi ?
- Développement d'entreprises ?
- Vous pouvez partir du cadre d'intervention de l'enveloppe régionale du FJQ présenté dans la « mise en contexte ».

Devrait-on concentrer les investissements du FRIJ dans quelques grands projets structurants et créateurs d'emplois ou plusieurs petits projets porteurs d'avenir pour les jeunes et la région ?

Devrait-on avoir une approche territoriale en divisant l'enveloppe équitablement par territoire de MRC ou sélectionner les meilleurs projets indépendamment de la répartition territoriale ?

- Approche rurale / urbaine ?

Malgré que l'impact et les résultats du Fonds Jeunesse Québec soient plus que positifs dans la région, quelques critiques ont été faites à l'effet qu'il serait préférable de supporter moins de projets mais plus longtemps. Par exemple, supporter un projet sur deux ans plutôt que sur une année.

Qu'en pensez-vous ?

Tout à l'heure, vous avez assisté à la présentation de la stratégie globale visant l'atteinte d'un bilan migratoire positif des jeunes. Croyez-vous important qu'une partie du FRIJ soit investie dans cette stratégie ?

Deux millions de dollars sur deux ans, c'est peu mais beaucoup à la fois. Comment avoir un impact significatif pour les jeunes et le développement de la région ?

Qu'est-ce qui ressort de nos discussions (15 minutes)

- Faire ressortir les grands constats, grandes orientations

Pistes de discussion
Entreprendre en région

Lignes directrices

65 minutes

Dans la mesure où le contexte est favorable au démarrage d'entreprises :

Qu'est-ce qui vous motiverait à devenir entrepreneur et ainsi participer à l'essor de notre région ?

- **Sources de motivation**
- **Freins à la motivation**

Pistes de discussion

Place des jeunes dans les lieux de décisions

Croyez-vous en l'importance de s'impliquer pour les jeunes ?

- Poids démographique en baisse
- Faire entendre notre voix

Connaissons-nous les lieux de décisions ? Les organisations dans lesquelles on devrait s'impliquer ?

- Sinon, comment faire pour les connaître ?

P.S. Si les jeunes présents expriment un désintéressement face à la chose politique et ses institutions, ses structures, peut-être, si l'animateur en ressent le besoin, faire comprendre que ce désintéressement est peut-être normal. En effet, Madeleine Gauthier amène l'hypothèse suivante : *Les jeunes n'ont pas contribué à créer ces institutions et en héritent avec leurs faiblesses et les problèmes d'endettement collectif qu'ils ont entraînés. Les réactions des jeunes ne feraient-elles que traduire la remise en question du système de santé, du système d'éducation, du système judiciaire et l'image que l'on renvoie des forces policières en particulier ? Leur désintérêt n'est-il pas plutôt un appel au changement afin que les structures dans lesquelles ils s'insèrent soient plus conformes aux besoins de notre temps ?*

Qu'est-ce qui vous motiverait à vous impliquer pour une cause ou dans une instance décisionnelle ?

- Influencer les décisions ?
- Défendre les intérêts des jeunes ?
- Parfaire mes compétences ?
- Me créer un réseau de contacts ?
- Changer les choses ?

D'après vous, quels sont les obstacles à la participation des jeunes aux instances décisionnelles ?

- Manque de motivation et intérêt ?
- Manque d'expérience, de confiance en soi ?
- Manque de temps ?
- Lourdeur du fonctionnement des instances ?
- Conditions socio-économiques ?

Comment faire en sorte que les jeunes se sentent partie prenante, qu'ils s'impliquent dans leur milieu au travers des différentes instances décisionnelles (politique ou non) ?

- Comment leur donner confiance ?
- Comment les appuyer, les aider ?
- Comment informer les jeunes des opportunités qui s'offrent à eux (poste vacant sur un C.A., etc.)?
- Comment réseauter les jeunes qui s'impliquent ?
- Comment surtout atteindre les jeunes qui sont hors des réseaux déjà existants (de façon à augmenter le bassin de jeunes impliqués) ?
- Comment faire en sorte que les jeunes impliqués tiennent informé l'ensemble des jeunes de la région sur ce qui se passe, sur ce qui concerne leur avenir ?

Mise en situation sur un projet concret en développement dans la région

(20 minutes)

TITRE : SIMULATION PARLEMENTAIRE MUNICIPALE

Mise en contexte

Pour la première fois au Québec, en 2005 il y aura des élections dans toutes les municipalités en même temps. On souhaite ainsi créer un engouement autour de ces élections. Actuellement, on constate une tendance mondiale à la décentralisation des pouvoirs, notamment en France. Au Québec, chacun des partis politiques a pris l'engagement, lors de la dernière campagne électorale, de favoriser une plus grande décentralisation. Ainsi, tout porte à croire que les élus municipaux verront leurs champs d'intervention et de gestion élargis.

Un projet régional pour susciter l'intérêt chez les 35 ans et moins à devenir candidats aux prochaines élections municipales

On évalue actuellement la pertinence de créer au Saguenay-Lac-St-Jean un projet de simulation parlementaire municipale. Concrètement, ce projet visera à informer et sensibiliser les jeunes au rôle de conseiller-ère municipal-e. Comment ? Les participants joueraient, pendant quelques jours, le rôle de conseiller municipal ou de maire. À l'échelle d'une municipalité ou d'une MRC, ces jeunes discuteraient et décideraient du budget, des projets de développement, etc. Par la suite, les fruits de ces discussions seraient transmis au véritable conseil municipal par les participants.

Pistes de discussion

La mise en place d'une simulation parlementaire municipale, qui s'adresserait aux jeunes de 18 à 35 ans, vous apparaît-elle comme étant une bonne façon de mieux connaître le fonctionnement des municipalités et des MRC et de s'y préparer à occuper des fonctions éventuelles?

Quel serait le meilleur moment afin d'effectuer cette simulation ?

- une longue fin de semaine de 4 jours
- quelques soirs de semaine
- sur le même principe que le réel, un mélange de quelques soirs et un samedi

Auriez-vous des suggestions qui pourraient bonifier un tel projet , ou d'autres suggestions qui pourraient vous aider à vous impliquer davantage dans la gestion des corporations locales politiques économiques ou autres de votre milieu?

Qu'est-ce qui ressort de nos discussions (15 minutes)

- Grands constats
- Des solutions aux problématiques identifiées

Pistes de discussion

Les jeunes et les syndicats

Quels sont les besoins et intérêts des jeunes travailleurs ?

- Obtenir des congés pour « responsabilités familiales » ?
- Faire des heures supplémentaires ou partager le temps de travail ?
- Se battre pour augmenter le plafond de l'échelle salariale ou se battre pour faciliter l'accessibilité à de meilleures conditions de travail ?

Avez-vous ou aurez-vous confiance aux syndicats pour défendre vos intérêts ?

- Les syndicats tiennent-ils suffisamment compte des besoins des travailleurs plus jeunes ?
- Les jeunes font-ils valoir suffisamment leurs points de vue ?

Croyez-vous qu'il est important pour les jeunes de s'impliquer dans le mouvement syndical ?

Pourquoi ?

Selon vous, quels sont les freins ou les obstacles qui empêchent les jeunes de s'impliquer activement dans le mouvement syndical ?

Se peut-il que certains entretiennent des préjugés quant aux responsabilités financières des jeunes adultes ?

Dans le contexte de la mondialisation, le mouvement syndical a-t-il un rôle important à jouer ?

Quel est ce rôle ?

Qu'est-ce qui ressort de nos discussions (30 minutes)

- Grands constats
- Des solutions aux problématiques identifiées

Pistes de discussion

Concilier études et travail

Temps alloué : 65 minutes

- **Est-ce possible de concilier études et travail ?**
 - Quels sont les moyens à privilégier pour réussir ?
- **Est-ce souhaitable ?**
 - Est-il possible d'avoir des répercussions négatives ?
- **Est-ce différent suivant les âges de la jeunesse ?**
- **Comment peut-on aménager temps de travail et temps scolaire ?**
- **Le travail rémunéré favorise-t-il l'ancrage au milieu ?**
- **Comment réagissez-vous à l'intervention de l'école dans le travail rémunéré ?**
- **Pourquoi travaillez-vous ?**
 - Quelles sont les raisons qui vous poussent à travailler ?
- **Comment l'école peut aider les étudiants qui travaillent ?**
 - Quel soutien peuvent-ils nous apporter ?

Qu'est-ce qui ressort de nos discussions

Temps alloué : 30 minutes

- **Constats apportés**
- **Pistes de solutions ou problématiques identifiées**

ANNEXE IV

Bulletin de vote

Mise en candidature du poste à la présidence

Bulletin de vote

Secteur : Maria-Chapdelaine

Postes territoriaux : (par ordre de priorités)

1- _____

2- _____

Présidence :

1- _____

Déposer votre bulletin de votes à la sortie s.v.p

Mise en candidature Élection à la présidence

Pour poser ta candidature, tu dois donner ton bulletin à l'un des membres du comité organisateur **avant 14 h 30**. Ton bulletin de mise en candidature devra comprendre ton **nom**, ta **signature** ainsi que **5 autres signatures** de participants âgés entre 14 et 35 ans inscrits au Rassemblement Jeunesse.

Ton nom : _____

Signatures :

1- _____

2- _____

3- _____

4- _____

5- _____

ANNEXE V

Lettres d'invitation

- ✓ **Organismes jeunesse**
- ✓ **Écoles secondaires**
- ✓ **Cégeps**
- ✓ **Université**

Jonquière, le 2 avril 2003.

Aux directeurs-trices généraux-ales

Objet : Invitation au 3^e Rassemblement jeunesse régional

C'est avec enthousiasme que le Regroupement Action Jeunesse 02 convie les jeunes 14-35 ans de la région au 3^e Rassemblement jeunesse régional le samedi 26 avril prochain au Collège d'Alma. Cet événement sera une belle occasion de faire un retour sur les mandats découlant du Rassemblement 2001, de débattre des principaux enjeux à défendre pour 2003-2004 et de procéder à l'élection des 18 représentant(es) au RAJ.

Faisons ensemble un succès de ce rassemblement

Dans cet envoi vous trouverez les outils promotionnels de l'événement. Nous sollicitons votre collaboration pour mobiliser des jeunes à participer activement au 3^e Rassemblement Jeunesse régional. Le RAJ et le Rassemblement sont des outils qui leur appartiennent et qui leur permettent de prendre part au développement de leur région. Si chaque organisation se donne le mandat de mobiliser deux jeunes, nous ferons, ensemble, un succès de cet événement.

Rappelons que le RAJ c'est un regroupement pour les jeunes et par les jeunes. Les derniers mois ont démontré que le RAJ-02 est de plus en plus au cœur du développement régional et des préoccupations jeunesse. À titre d'exemples : le RAJ siège au conseil d'administration du Conseil régional de concertation de développement (CRCD); le RAJ est le partenaire régional du Fonds Jeunesse Québec; le RAJ est aussi sollicité pour combler certains postes jeunesse dans les instances décisionnelles locales et régionales, etc. Pour les représentants du RAJ-02, il est nécessaire d'être en contact continu avec les jeunes et le milieu jeunesse régional afin de réaliser les mandats présents et futurs, et ce, en étroite complémentarité avec les nombreuses initiatives portées par d'autres organisations.

Les principales préoccupations au RAJ sont :

- Renverser la situation du bilan migratoire négatif chez les jeunes en passant en mode solution;
- Augmenter la place des jeunes dans les lieux décisions locaux et régionaux;
- Investir de manière responsable et efficace les Fonds jeunesse dont il dispose;
- Sensibiliser et mobiliser les jeunes de la région autour des grands enjeux du développement local et régional.

Un nouveau fonds de 2M\$ pour les initiatives jeunesse

Lors des prochaines années, le RAJ devra relever le défi de gérer un nouveau fonds, le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). À la hauteur de 2 millions de dollars, le FRIJ sera régionalisé et sous l'entière responsabilité des administrateurs-trices du RAJ.

Pourquoi participer au Rassemblement jeunesse régional ?

Pour exprimer et partager ses idées, sa vision de ce qu'est ou devrait être la région. Pour échanger solidairement, à la recherche de solutions, sur des enjeux nous concernant. Pour ajouter sa voix et ses convictions à la volonté d'habiter et d'animer le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour occuper un des 18 postes d'administrateurs-trices au RAJ pour la prochaine année.

Quatre (4) grands thèmes seront discutés en atelier : implication des jeunes dans les lieux de décisions, les jeunes et les syndicats, entreprendre en région et concilier études et travail.

Les personnes intéressées à participer au 3^e Rassemblement jeunesse régional, doivent s'inscrire auprès de Mélanie Murray au 547-2102 poste 110 ou mmurray@raj-02.qc.ca. **L'inscription, les repas et le transport sont gratuits.** De plus, il est possible de s'inscrire sur notre site internet au www.raj-02.qc.ca.

Espérant votre collaboration, veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Éric Dubois
Président du RAJ-02

Jonquière, le 2 avril 2003.

Chers partenaires du milieu jeunesse,

Le Regroupement Action jeunesse (RAJ-02) tiendra le 3^e Rassemblement jeunesse régional le samedi 26 avril prochain au Collège d'Alma. Cet événement se veut une façon efficace et dynamique de consulter les jeunes âgés entre 14 et 35 ans sur les divers enjeux entourant leur avenir dans la région. Pour ce faire, nous demandons l'appui des intervenants scolaires afin de solliciter la participation du plus grand nombre d'élèves à cet événement .

Les participants seront invités à s'exprimer sur quatre (4) grands thèmes ciblés par les représentants du RAJ-02 :

- Concilier études et travail
- Les jeunes et les syndicats
- Entreprendre dans notre région
- La place des jeunes dans les lieux décisionnels

Tous les jeunes de la région sont conviés à prendre part activement à cette journée. Un transport sera organisé afin d'offrir au plus grand nombre de jeunes possible l'occasion de venir participer à ce rassemblement.

L'information a été transmise à votre animateur (trice) de vie étudiante**. Sous peu, nous communiquerons avec votre animateur (trice) de vie étudiante afin de préciser ce que nous souhaitons comme collaboration.

En vous remerciant à l'avance de votre précieuse collaboration, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

** Si vous n'avez pas la présence d'un animateur de vie étudiante dans votre école, l'information a été transmise au conseiller en orientation.

Mélanie Murray
Agente de développement RAJ-02
mmurray@raj-02.qc.ca
Tel : 547-2102 (110)

Jonquière, le 17 mars 2003.

Chers partenaires du milieu jeunesse,

Le Regroupement Action jeunesse (RAJ-02) tiendra le 3^e Rassemblement jeunesse régional le samedi 26 avril prochain au Collège d'Alma. Cet événement se veut une façon efficace et dynamique de consulter les jeunes âgés entre 14 et 35 ans sur les divers enjeux entourant leur avenir dans la région. Pour ce faire, nous demandons l'appui de votre association étudiante afin de solliciter la participation du plus grand nombre d'étudiants à cet événement .

Les participants seront invités à s'exprimer sur quatre (4) grands thèmes ciblés par les représentants du RAJ-02 :

- Concilier études et travail
- Les jeunes et les syndicats
- Entreprendre dans notre région
- La place des jeunes dans les lieux décisionnels

Tous les jeunes de la région sont conviés à prendre part activement à cette journée. Un transport sera organisé afin d'offrir au plus grand nombre de jeunes possible l'occasion de venir participer à ce rassemblement.

Sous peu, nous communiquerons avec vous afin de préciser ce que nous souhaitons comme collaboration de votre part.

En vous remerciant à l'avance de votre précieuse collaboration, veuillez agréer, l'expression de nos salutations les meilleures.

Mélanie Murray
Agente de développement RAJ-02
mmurray@raj-02.qc.ca
Tel : 547-2102 (110)

Jonquière, le 17 mars 2003.

Chers partenaires du milieu jeunesse,

Le Regroupement Action jeunesse (RAJ-02) tiendra le 3^e Rassemblement jeunesse régional le samedi 26 avril prochain au Collège d'Alma. Cet événement se veut une façon efficace et dynamique de consulter les jeunes âgés entre 14 et 35 ans sur les divers enjeux entourant leur avenir dans la région. Pour ce faire, nous demandons l'appui de l'association étudiante afin de solliciter la participation du plus grand nombre d'étudiants à cet événement.

Les participants seront invités à s'exprimer sur quatre (4) grands thèmes ciblés par les représentants du RAJ-02 :

- Concilier études et travail
- Les jeunes et les syndicats
- Entreprendre dans notre région
- La place des jeunes dans les lieux décisionnels

Tous les jeunes de la région sont conviés à prendre part activement à cette journée. Un transport sera organisé afin d'offrir au plus grand nombre de jeunes possible l'occasion de venir participer à ce rassemblement.

Sous peu, nous communiquerons avec vous afin de préciser ce que nous souhaitons comme collaboration de votre part.

En vous remerciant à l'avance de votre précieuse collaboration, veuillez agréer, l'expression de nos salutations les meilleures.

Mélanie Murray
Agente de développement RAJ-02
mmurray@raj-02.qc.ca
Tel : 547-2102 (110)

ANNEXE VI

Dossier de presse

Message radio

KYK-FM

Tu es âgé entre 14 et 35 ans et tu aimerais exprimer et partager tes idées, ta vision de ce qu'est ou devrait être la région.

Le Regroupement Action Jeunesse t'invite à venir participer au 3^e Rassemblement Jeunesse régional qui aura lieu au Collège d'Alma le samedi 26 avril prochain.

Viens ajouter ta voix et tes convictions à une volonté d'habiter et d'animer le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La journée est gratuite mais il est obligatoire de s'inscrire en appelant au 547-2102 poste 110 ou en visitant le site internet du RAJ au www.raj-02.qc.ca .

Ensemble, on a le pouvoir...**À NOUS L'AVENIR !**

Communiqué de Presse

Ensemble, on a le pouvoir...À NOUS L'AVENIR!

Jonquière, le 8 avril 2003. Voici le slogan du 3^e Rassemblement Jeunesse régional auquel sont conviés les jeunes 14-35 ans de la région. Le Regroupement Action Jeunesse 02 organise cet événement à tous les deux ans. Cette année le rassemblement aura lieu au Collège d'Alma, le samedi 26 avril prochain. Le Rassemblement Jeunesse 2003 sera l'occasion de faire le suivi sur les mandats découlant du rassemblement 2001, de débattre des principaux enjeux à défendre en 2003-2004 et de procéder à l'élection des 18 représentants-es au RAJ.

Lors de cette journée, quatre (4) grands thèmes seront débattus: implication des jeunes dans les lieux de décisions; les jeunes et les syndicats; entreprendre dans ma région; et concilier études et travail. Le rassemblement jeunesse est un événement unique qui vise à consulter les jeunes sur les différents enjeux de la région. En somme, une belle occasion d'exprimer votre opinion et votre vision du Saguenay –Lac - Saint-Jean.

Plus de 250 jeunes de tous les coins de la région ont pris part aux deux derniers rassemblements jeunesse régionaux, soit en 1999 et en 2001. Le président du RAJ, Éric Dubois, croit que les jeunes répondront encore à l'appel cette année : « on s'attend, vu que le RAJ est de plus en plus connu et que nous serons gestionnaires d'un fonds de 2M\$, à ce que plus de 200 jeunes se présentent au Collège d'Alma le 26 avril prochain. »

Élection des représentants du RAJ-02

Ce sera également l'occasion de procéder aux élections des représentants-es du RAJ-02 pour la prochaine année, et ainsi permettre aux jeunes intéressés-es de poser leur candidature. « Siéger au RAJ est une expérience très enrichissante. Il serait donc intéressant d'avoir une représentation diversifiée des jeunes de la région. », explique M. Dubois.

Qu'est-ce que le Regroupement Action Jeunesse

Le RAJ, c'est un regroupement pour les jeunes et par les jeunes. C'est une Table constituée de 18 jeunes âgés entre 14 et 35 ans et provenant de différents horizons socio-économiques. Des jeunes élus par leurs pairs pour les représenter et défendre leurs intérêts auprès des instances gouvernementales ou du milieu régional. Le RAJ est donc une organisation tournée vers l'action qui permet aux jeunes de prendre part activement au développement de leur région.

Les personnes intéressées à participer au Rassemblement jeunesse régional 2003, doivent s'inscrire auprès de Mélanie Murray au (418) 547-2102 poste 110 ou mmurray@raj-02.qc.ca. L'inscription, les repas et le transport sont gratuits. Mais, il est obligatoire pour les participants de confirmer leur présence. En plus, il est possible de se procurer des fiches d'inscription dans les différents organismes jeunesse de la région ou de s'inscrire sur notre site internet au www.raj-02.qc.ca.

-30-

Source : Mélanie Murray
Agente de développement RAJ-02
547-2102 poste (110)
mmurray@raj-02.qc.ca

INVITATION SPÉCIALE POUR VOUS !

Le Regroupement Action Jeunesse 02 vous convie au 3e Rassemblement Jeunesse régional

DATE À INSCRIRE DANS VOTRE AGENDA :

SAMEDI 26 AVRIL 2003

LIEU DE L'ÉVÈNEMENT: **COLLÈGE D'ALMA**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: **18 AVRIL 2003**

C'est gratuit !

LA JOURNÉE DÉBUTE À 8H30

Au menu de la journée:

- **Présentation du RAJ et de ses réalisations**
 - **Ateliers de discussion sur le développement de notre région en am et pm**
 - **Consultation des participants sur quelles devraient être les orientations du nouveau Fonds régional d'investissement jeunesse de 2M\$ géré par le RAJ**
 - **Élections des 12 représentants-es territoriaux au RAJ**
-

À noter que le transport (des autobus partiront de partout dans la région en direction d'Alma le 26 au matin) et le repas du midi sont gratuits , et aucun frais d'inscription n'est exigé..

Mais vous devez vous inscrire à ce lien (cliquez) <http://www.raj-02.qc.ca/bien.html> ou en contactant Mélanie Murray au 547-2102 poste 110

**Ensemble, on a le pouvoir....
À NOUS L'AVENIR !**

[Mélanie Murray](#)

mmurray@raj-02.qc.ca
547-2102 (110)

www.raj-02.qc.ca

Organisé par



Regroupement Action Jeunesse